



Comité Technique local du 12/01/2021

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Les représentants des personnels CFDT Finances Publiques et CFTC DGFIP vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Il y a un an, nous n'imaginions pas que les mois à venir allaient à ce point être inédit.

Nous avons une pensée particulière pour nos retraités 2020 et nos collègues qui ont été dans la maladie ou la peine au cours de cette année.

Sans revenir sur les contraintes professionnelles auxquelles nous avons dû faire face, force est de constater que l'ensemble des agents ont su s'adapter collectivement à des modalités de travail radicalement nouvelles, en très peu de temps.

Mais cela a contribué à déstabiliser l'organisation du travail dans les services, et d'autant plus avec la réduction d'emplois déjà opérés en 2020.

La mise en œuvre du NRP se réalise concrètement depuis ce 1^{er} janvier, et nécessitera un accompagnement fort de votre part.

Est-il indispensable de vous rappeler que nous étions contre un tel projet, refusé par la majorité des agents, des élus et des citoyens, eux-mêmes opposés à ces réformes libérables et régressives, alors qu'une autre conception du service public est possible ?

Aussi, nous attendrons de notre directeur et de nos cadres, la capacité à résoudre les difficultés de manière réactive quand elles se présenteront, que ce soit un sujet technique ou une situation individuelle.

Venons-en maintenant à l'ordre du jour de ce CTL et plus particulièrement sur le volet emploi, point soumis au vote.

Car cette année encore, la loi de finances prévoit la suppression de 1800 emplois au sein de la DGFIP dont 38 emplois qui disparaissent à la Direction du Puy de Dôme, soit toujours plus que l'année précédente.

Ces suppressions d'emplois programmées pour 2021 rajoutent à l'inquiétude et à l'anxiété que génère déjà le NRP.

Nous ne sommes pas là pour vous dire où supprimer les emplois.

Le rôle des organisations syndicales est de défendre les intérêts moraux et matériels des agents.

L'alliance **CFDT-CFTC** prendra acte de votre décision de confirmer ses suppressions sans pour autant les approuver, et votera contre.

Car le résultat final obtenu est contre productif : Avec la réforme du nouveau réseau de proximité qui succède à l'ASR, sans vraiment en changer l'esprit, mais en accélérant la cadence, la DGFIP devient pour ses agents un réseau territorial laminé avec des possibilités de carrières annihilées, un pouvoir d'achat à l'arrêt et un horizon bouché.

Monsieur Le Président, dans vos vœux du 4/01/2021 présentés aux agents du département, vous annoncez (je vous cite), qu'il y aurait « vraisemblablement des priorités à définir dans une crise sanitaire toujours présente »,

Pour l'alliance **CFDT-CFTC**, les priorités sont :

- * la mise en place d'un dialogue social constructif et positif,
- * une véritable réflexion sur la nouvelle organisation du télétravail, permettant à un plus grand nombre d'opérations d'être à la fois dématérialisées et exécutées quelle que soit la localisation géographique de l'agent en télétravail,
- * l'application des préconisations de la Mission d'Amélioration des conditions de travail (MACT)
- * l'amélioration des évolutions et des promotions de carrière pour l'ensemble des personnels DGFIP,
- * et la proposition d'une véritable promotion de fin de carrière pour les agents C et B.

À l'issue de la lecture des déclarations liminaires, l'alliance **CFDT-CFTC** siégera à ce CTL.

Pour nous, il est inconcevable de réclamer un véritable dialogue social et de refuser d'y participer.